

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 29/08/2014
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% MSCI EUROPE
Eligible au PEA : Oui
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
 Capitalisation
Code ISIN : LU1103786700
Code Bloomberg : CPRSAAC LX
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
 L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 715,71 (EUR)
Actif géré : 113,77 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund
 Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 09:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
 J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
 5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
 2,15%
Commission de surperformance : Oui

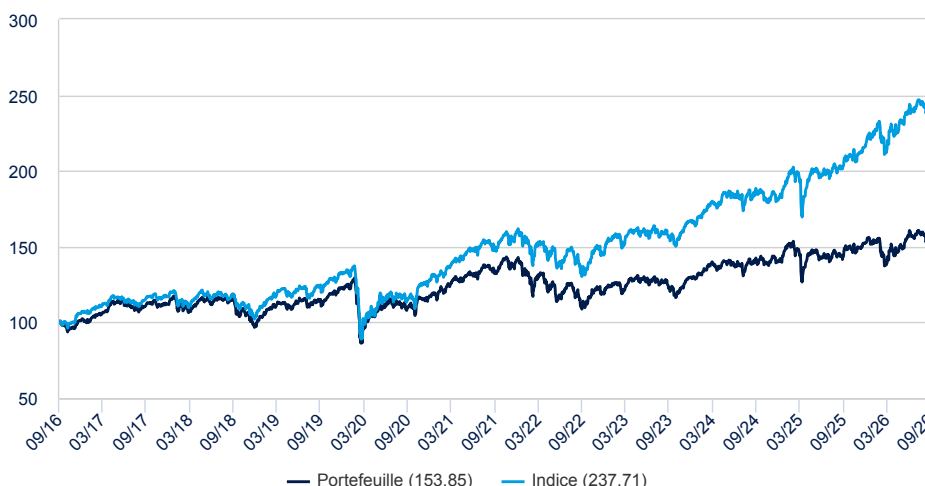
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif de gestion du compartiment consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme, 5 ans minimum, en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population. A titre de diversification, le fonds pourra, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques. Le compartiment est nourricier du FCP de droit français CPR Silver Age.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) *

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/08/2026	3 mois 30/06/2026	1 an 30/09/2025	3 ans 29/09/2023	5 ans 30/09/2021	10 ans 30/09/2016	Depuis le 22/12/2009
Portefeuille	0,84%	-2,76%	-2,53%	6,50%	7,66%	2,93%	4,40%	6,67%
Indice	9,64%	-2,40%	-1,00%	16,49%	14,77%	9,91%	9,04%	8,37%
Ecart	-8,80%	-0,37%	-1,53%	-10,00%	-7,11%	-6,98%	-4,64%	-1,70%

* Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) *

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	8,47%	8,25%	9,56%	-15,76%	20,49%	-4,33%	23,24%	-11,48%	10,35%	-7,13%
Indice	19,39%	8,59%	15,83%	-9,49%	25,13%	-3,32%	26,05%	-10,57%	10,24%	2,58%
Ecart	-10,92%	-0,33%	-6,27%	-6,27%	-4,63%	-1,01%	-2,81%	-0,90%	0,11%	-9,70%

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

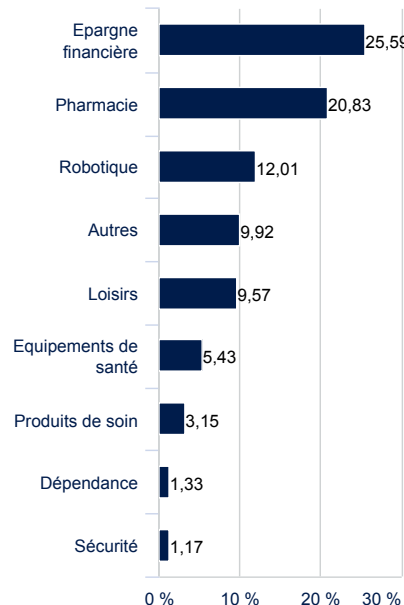
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	13,03%	12,55%	13,60%	15,22%
Volatilité de l'indice	10,61%	11,31%	12,80%	16,06%
Ratio d'information	-2,31	-1,91	-1,92	-0,38
Tracking Error ex-post du portefeuille	4,23%	3,82%	3,68%	4,56%

* Données annualisées

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DU FONDS MAITRE (Source : Groupe Amundi)

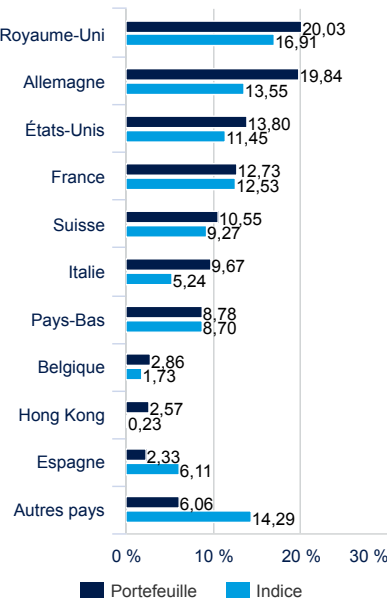
REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi)



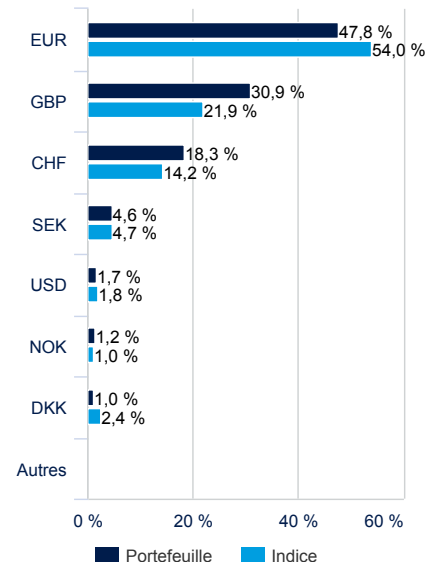
REPARTITION GEOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

Nombre d'émetteurs (hors liquidités) **60**
Liquidités en % de l'actif **-6,07%**

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	101,91	124,60
% Moyenne + Petite capitalisation	33,44	26,83
% Grande capitalisation	66,56	73,17
PER annuel anticipé	15,05	14,32
Prix sur actif net	2,93	2,41
Prix sur cashflow	15,15	10,89
Taux de rendement (en %)	2,78	3,02
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	12,25	12,17
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	6,72	7,61

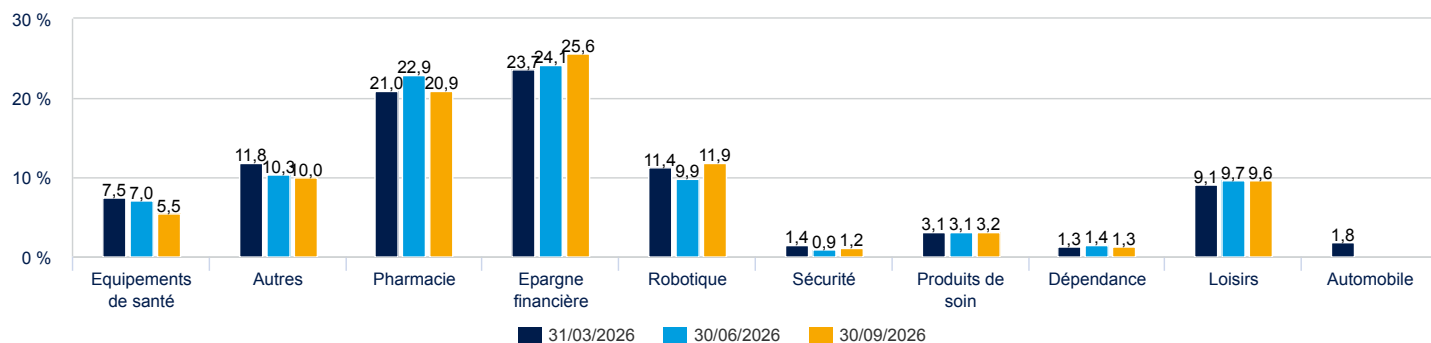
PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Pays	Poids (PTF)	Ecart / Indice
SIEMENS AG-REG	Allemagne	4,05%	2,37%
SCHNEIDER ELECT SE	États-Unis	3,98%	2,63%
ROCHE HLDG AG-GENUSS CHF	États-Unis	3,94%	1,79%
ASTRAZENECA GBP	Royaume-Uni	3,71%	1,90%
ING GROEP NV	Pays-Bas	3,43%	2,68%
ALLIANZ SE-REG	Allemagne	3,33%	2,00%
AIR LIQUIDE SA	France	2,81%	1,94%
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	Suisse	2,71%	1,88%
ABB LTD-REG	Suisse	2,60%	1,51%
NOVARTIS AG-REG	États-Unis	2,35%	0,42%

* Hors OPC

EVOLUTION DE LA REPARTITION SECTORIELLE (Source : Groupe Amundi)



EQUIPE DE GESTION

**Eric Labbé**

Gérant de portefeuille

**Nicolas Picard**

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Point Marche

Les marchés européens ont reculé en septembre, avec un STOXX 600 en baisse de -2,48%, portant sa performance YTD à 7,2%. Le mois a été dominé par une nouvelle escalade des tensions au Moyen-Orient, la flambée des prix de l'énergie et un net durcissement des taux. Le conflit s'est intensifié à Ormuz, avec de nouvelles frappes entre Washington et Téhéran, avant de s'étendre à Bab el-Mandeb, où les Houthis ont renforcé leur emprise et ciblé les installations pétrolières saoudiennes de Yanbu. Malgré une reprise partielle des flux pétroliers en fin de mois, les exportations de produits raffinés sont restées fortement perturbées. Dans ce contexte, le Brent progresse de 6,48% à 98,03\$ et le WTI de 5,43% à 90,42\$. Les tensions inflationnistes ont parallèlement porté le 10Y Treasury américain à 5,23%, son plus haut niveau depuis 2007, tandis que le spread OAT-Bund a dépassé 120 pb en séance, contre environ 80 pb fin août, reflétant la nette remontée de la prime de risque exigée sur la dette française.

Sur le plan macro-économique, le choc énergétique a ravivé les pressions inflationnistes sans remettre en cause la dynamique de croissance, poussant les principales banques centrales à poursuivre leur resserrement monétaire. La BCE relève son taux de dépôt de 25 pb à 2,50%, tandis que la Fed porte la fourchette des Fed funds à 3,75%-4,00% et continue de signaler un biais restrictif. La BoJ relève également son taux de 25 pb à 1,25%, son plus haut niveau depuis 1995, alors que la BoE maintient le sien à 3,75%, avec trois membres favorables à un relèvement. Les PMI restent néanmoins solides : le composite de la zone euro atteint 53,1, son plus haut niveau depuis avril 2023, tandis que celui des États-Unis bondit à 58,4, un sommet de plus de cinq ans. En revanche, le Royaume-Uni montre des signes de ralentissement, avec un PMI composite retombant à 51,7. Les pressions sur les prix se diffusent également aux économies européennes : l'inflation harmonisée française accélère à +3,4%, contre +3,1% attendus. Cette combinaison de croissance résiliente et d'inflation persistante a renforcé les anticipations de taux élevés pour une période prolongée, pesant sur les valorisations.

Sur le plan sectoriel, l'énergie (+2,8%) et la technologie (+2,0%) sont les seuls secteurs à terminer le mois dans le vert. L'Energie profite de la hausse du pétrole et des perturbations persistantes à Ormuz et Bab el-Mandeb. Frontline (+15,7%), acteur du transport pétrolier, profite indirectement de ces perturbations, qui réduisent la disponibilité des navires et soutiennent les taux de fret. La technologie est soutenue par la demande structurelle pour les semi-conducteurs et les infrastructures d'IA, Soitec (+35,7%) tirant largement la performance du secteur après avoir relevé son objectif de croissance du chiffre d'affaires à horizon T2 2027 à environ +50%.

À l'inverse, l'automobile (-8,1%) ferme la marche, pénalisée par la dégradation des perspectives de Volkswagen et Porsche, sur fond de concurrence chinoise toujours plus intense en Europe. Volkswagen vise désormais une marge 2026 de 1% au maximum, après environ 10 Mds€ de charges exceptionnelles. Les services financiers (-7,1%) souffrent de la remontée des rendements et, pour les courtiers en ligne, des inquiétudes liées à l'essor des agents d'IA. L'immobilier (-7,2%) pâtit du renchérissement du crédit, tandis que les matières premières (-6,7%) sont pénalisées par la correction des métaux précieux.

Mouvements de portefeuille et analyse de la performance

Sur la période du 31 août au 30 septembre 2026, CPR Silver Age affiche une performance brute de -2,62 %, contre -2,40 % pour le MSCI Europe, soit une sous-performance de 22 points de base. Cette dernière résulte d'un effet d'allocation nettement négatif de -187 points de base, aux trois quarts compensés par un effet de sélection de +165 points de base. Cette configuration, proche de celle du mois d'août, confirme une lecture désormais récurrente du portefeuille : le biais thématique du fonds, qui l'écarte structurellement des grandes capitalisations technologiques, énergétiques et bancaires du MSCI Europe, continue de coûter en allocation, tandis que le résultat positif du stock-picking au sein des thématiques retenues en limite sensiblement l'impact.

Effet d'allocation et positions hors de l'univers d'investissement

L'absence d'exposition à l'extérieur de l'univers d'investissement coûte 64 points de base de performance relative. Ce solde net, apparemment contenu, recouvre deux forces contraires d'une ampleur significative : la composante favorable porte sur 162 valeurs et cumule +122 points de base, tandis que la composante défavorable concerne 122 valeurs pour un total de -186 points de base. Du côté favorable, le fonds a bénéficié de son absence d'exposition au repli généralisé des valeurs de défense européennes — Rheinmetall, en baisse de 13,90 %, apporte à elle seule +5 points de base —, ainsi qu'à Deutsche Telekom (-8,00 % ; +4 pb), Experian (-18,86 % ; +4 pb), Rio Tinto (-7,30 % ; +4 pb) et Barclays (-7,68 % ; +3 pb). À l'inverse, la composante défavorable est dominée par une seule ligne : ASML, en hausse de 9,99 % après un nouveau relèvement de ses perspectives 2026 porté par la demande d'équipements de lithographie liée à l'intelligence artificielle, coûte à elle seule 57 points de base au fonds — davantage que le coût net de l'ensemble de la poche hors univers. Shell (+6,95 % ; -17 pb) et BP (+7,0 % ; -7 pb), soutenus par la fermeté du baril, Nebius (+16,9 % ; -6 pb), valeur d'infrastructure liée à l'intelligence artificielle, et Iberdrola (+2,6 % ; -5 pb) complètent ce classement. Ainsi, hors ASML, l'ensemble des positions situées hors de l'univers d'investissement aurait contribué positivement à la performance relative du fonds — un rappel de la vulnérabilité structurelle du portefeuille à toute rotation en faveur des grandes capitalisations technologiques.

Analyse sectorielle au sein de l'univers d'investissement

Principaux contributeurs positifs à la performance relative

Pharmacie. Le secteur se classe premier contributeur à la performance relative, avec un effet total de +29 points de base, résultat d'un effet d'allocation légèrement négatif de -6 points de base, dominé par un effet de sélection de +35 points de base. Avec un poids moyen de 26,20 %, contre 11,25 % dans l'indice, la surpondération reste marquée, mais le secteur limite son recul à -1,42 %, contre -2,77 % pour le compartiment indiciel — confirmant le rôle défensif traditionnellement joué par la pharmacie dans les phases de choc de taux. AstraZeneca s'impose comme le principal contributeur, avec une progression de 2,80 % et une contribution de +14 points de base : le titre poursuit son redressement après le repli consécutif à l'échec de Wainua qui l'avait pénalisé jusqu'en août, mouvement conforté en fin de mois par l'annonce, le 29 septembre, d'un investissement stratégique de 2 milliards de dollars dans Summit Therapeutics pour le développement de l'ivonescimab en oncologie. Genmab poursuit sur sa dynamique des mois précédents (+10,41 % ; +8 pb), tandis que la position du fonds dans Sandoz progresse de 3,24 % pour une contribution de +6 points de base. La principale note discordante du mois vient de Novo Nordisk, dont la journée investisseurs du 24 septembre a déçu par l'absence d'objectifs de croissance précis et la confirmation du retard pris face à Eli Lilly, entraînant un recul de 13,41 % sur la période ; la sous-pondération structurelle du fonds sur cette valeur transforme toutefois cet accident en contribution positive de +7 points de base.

COMMENTAIRE DE GESTION

Gestionnaires d'épargne retraite. Le secteur se classe deuxième contributeur, avec un effet total de +21 points de base, décomposé en un effet d'allocation nettement négatif de -61 points de base et un effet de sélection de +82 points de base. Avec un poids moyen de 32,95 %, contre 7,74 % dans l'indice, la surpondération a été pénalisée par un repli sectoriel marqué (-4,76 % pour le compartiment indiciel), mais le portefeuille limite son recul à -2,29 % grâce à une sélection de titres particulièrement différenciante. Le choc de taux de septembre a en effet frappé de façon très inégale les valeurs financières : les grands assureurs multi-branches, davantage exposés au risque de marché sur leurs portefeuilles obligataires et aux craintes de risque de crédit (ayant également pesé sur les banques) après l'avertissement de Bank of America, ont nettement sous-performé, tandis que les acteurs purs de la retraite et de l'épargne, moins directement exposés à ce risque, ont mieux résisté, voire progressé. ING Groep s'impose comme le premier contributeur du portefeuille toutes lignes confondues, avec une hausse de 3,28 % et une contribution de +20 points de base, portée par un programme de rachat d'actions proche de son terme et une dynamique de résultats restée bien orientée. Man Group se distingue par un bond de 7,01 % pour +13 points de base. L'absence d'UBS, en repli de 9,96 %, complète les principales contributions positives (+9 pb). À l'inverse, Allianz ressort comme le principal détracteur du secteur (-7,65 % ; -16 pb), entraîné par le même mouvement de défiance généralisée envers les bilans obligataires des grands groupes financiers ; Prudential (-7,71 % ; -8 pb), FinecoBank (-6,70 % ; -7 pb) et St. James's Place (-10,15 % ; -6 pb) complètent ce classement.

Principaux détracteurs de la performance relative

Loisirs. Le secteur ressort comme le premier détracteur de la période, avec un effet total de -30 points de base, décomposé en un effet d'allocation fortement négatif de -66 points de base et un effet de sélection positif de +37 points de base. Le portefeuille y maintient un poids moyen de 12,00 %, contre 2,65 % dans l'indice, pour un recul de 6,29 %, à comparer à -9,23 % pour le compartiment indiciel : la sélection de titres a donc nettement surperformé, sans toutefois suffire à compenser le coût d'une surpondération structurelle dans un segment doublement pénalisé par le niveau durablement élevé du baril — Brent et WTI évoluant au-dessus de 100 dollars sur une large partie du mois — et par la poursuite de la dégradation du sentiment sur la demande chinoise de produits de luxe. LVMH ressort comme le principal détracteur, avec un recul de 13,96 % coûtant 15 points de base au fonds, dans un mouvement qui a conduit le titre à des niveaux pluriannuels sur fond d'affaiblissement persistant du marché chinois. Richemont suit (-11 pb), pénalisé malgré la publication d'une croissance de 20 % de ses ventes au premier trimestre, un résultat solide que le marché a choisi d'ignorer dans un climat sectoriel dégradé — une illustration supplémentaire d'une compression de multiples plutôt que d'une remise en cause des fondamentaux. Amadeus (-10,99 % ; -9 pb) et Brunello Cucinelli (-7,52 % ; -9 pb) complètent les principales contributions négatives. Parmi les rares satisfactions du secteur, la position hors indice sur Carnival (+5,05 % ; +6 pb) et l'absence d'exposition à Hermès (-15,46 % ; +6 pb) viennent partiellement atténuer le coût global.

HPC (hygiène, beauté, alimentation). Le secteur constitue le second détracteur, avec un effet total limité à -8 points de base, décomposé en un effet d'allocation quasi neutre (-1 pb) et un effet de sélection de -7 points de base. Ce repli doit toutefois être relativisé : il est presque intégralement imputable à une seule ligne, Glanbia, dont le titre a chuté de 11,25 % après un avertissement sur résultats annonçant la mise en vente de sa marque SlimFast, pour un coût de 7 points de base — un accident clairement idiosyncratique plutôt que le signe d'une faiblesse sectorielle généralisée. Danone complète ce classement avec un recul de 8,68 % coûtant 5 points de base, tandis que la sous-pondération de Nestlé (-4,56 % dans l'indice) apporte une contribution positive de 2 points de base, limitant d'autant le coût net du secteur.

Mouvements de portefeuille

Les arbitrages opérés au cours du mois ont été de faible ampleur. En tout début de période, le fonds a poursuivi l'allègement de ses positions françaises entamé en août, à la faveur de chaque fenêtre de marché favorable, dans un climat politique et budgétaire toujours incertain. Au sein de la santé, l'allègement de Novartis s'est poursuivi, les capitaux dégagés ayant été partiellement redéployés sur d'autres dossiers pharmaceutiques jugés plus porteurs. Enfin, une nouvelle réduction de la position LVMH a permis de renforcer Schneider Electric au sein de la poche robotique, prolongeant l'arbitrage déjà engagé les mois précédents entre valeurs françaises à risque politique et thématiques jugées plus résilientes.

Profil de risque

Le bêta du fonds remonte à 0,97, tandis que la tracking error diminue très légèrement, à 5,29 %. La décomposition de la TE évolue légèrement par rapport au mois précédent. La part du risque de sélection reste stable à 33 % du risque actif total. Le risque sectoriel augmente légèrement, à 53 %. Le solde, soit environ 14 %, est imputable à d'autres composantes, notamment le risque de change (3 %) et le risque de style (10 %).

Perspectives Thématiques

Contrairement à septembre, le calendrier monétaire d'octobre s'annonce resserré en fin de mois seulement : la Réserve fédérale se réunira les 27 et 28 octobre, suivie de près par la Banque centrale européenne le 29 octobre, sans échéance majeure avant cela. Cette fenêtre laissera l'attention des marchés se concentrer sur les publications d'inflation et sur la poursuite du bras de fer budgétaire français. Le scénario favorable reposerait sur une stabilisation des rendements longs, qui soulagerait mécaniquement les valeurs de croissance à duration longue qui dominent l'exposition du fonds hors valeurs financières ; le scénario défavorable verrait, à l'inverse, se prolonger le repricing haussier des taux qui a pesé sur septembre, avec un risque de contagion renouvelé aux grandes valeurs financières du portefeuille.

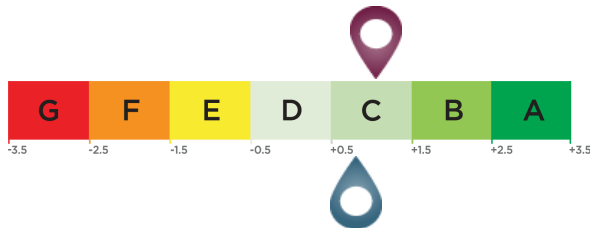
Sur le plan microéconomique, octobre marque l'ouverture de la saison des résultats du troisième trimestre, avec une série de publications déterminantes pour les convictions du fonds. LVMH devrait publier ses ventes du troisième trimestre à la mi-octobre — un test important de la stabilisation, ou non, de la demande chinoise. Allianz et ING publieront leurs résultats trimestriels en novembre ; d'ici là, la dynamique du rachat d'actions d'ING et la poursuite, ou non, de la défiance envers les grands assureurs resteront les principaux points d'attention sur la poche financière. Enfin, la capacité d'Argenx et de Genmab à prolonger leurs catalyseurs cliniques respectifs, ainsi que le suivi de la dynamique commerciale de l'Ivonescimab chez AstraZeneca et Summit Therapeutics, conditionneront la reproductibilité de la contribution positive de la pharmacie.

Mise en regard de ces perspectives, la structure sectorielle du portefeuille appelle une lecture différenciée. La pharmacie, premier contributeur du mois, affiche un profil équilibré entre allocation et sélection qu'il convient toutefois de relativiser : une part significative de la contribution positive de septembre provient d'un accident évité, à savoir la sous-pondération de Novo Nordisk à la veille d'une journée investisseurs décevante. Les gestionnaires d'actifs offrent un signal plus structurel : la résistance des acteurs purs de la retraite face à la correction des grands assureurs conforte la conviction du fonds sur ce sous-segment, qui devrait continuer de profiter d'un environnement de taux durablement plus élevé tant que les craintes de crédit ne s'étendent pas à cette poche. Les loisirs demeurent, à l'inverse, le principal point de vigilance : la double exposition au pétrole et à la demande chinoise de luxe s'est révélée cumulative en septembre, et rien dans les perspectives d'octobre — ni sur le baril, ni sur le sentiment chinois — ne suggère un retournement imminent. Enfin, le coût de 57 points de base lié à la seule absence d'ASML rappelle, une fois encore, la vulnérabilité structurelle du fonds à toute poursuite du rallye de l'intelligence artificielle. Au total, le fonds traverse ce nouveau choc de taux dans une configuration largement similaire à celle d'août, sans que la thèse thématique sous-jacente soit remise en cause.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur <https://about.amundi.com/legal-documentation>

Univers d'investissement ESG: 100% INDICE_CPR_EQT_SA



Score du portefeuille d'investissement: 1,03

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,79

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	100,00%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	95,92%	100,00%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

Lexique ESG**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

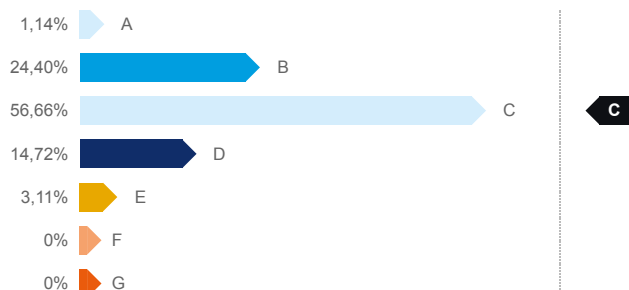
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainability sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

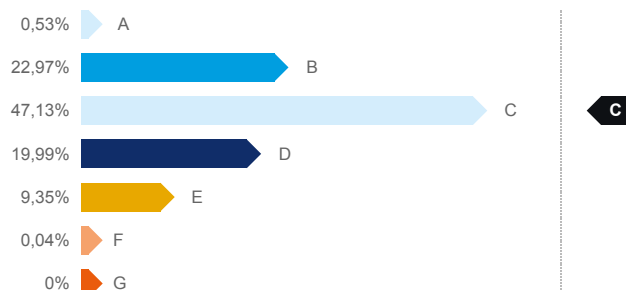
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur <https://about.amundi.com/legal-documentation>

Du portefeuille



De l'indice de référence



Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	C
Social	C	C
Gouvernance	C	D
Note Globale	C	C

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	51
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

Définitions et sources

Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.